

# Workplace Violence: Recognizing, Preventing And Responding Fatality File – French



## Une Infirmière à Domicile Tuée lors d'une Visite à Domicile Après que son Employeur ait Manqué à son Obligation de Contrôler les Risques de Violence

Le 28 octobre 2023, Joyce Grayson, infirmière auxiliaire diplômée, a été tuée lors d'une visite à domicile à Willimantic, dans le Connecticut, alors qu'elle travaillait pour Elara Caring, l'un des plus grands prestataires de soins à domicile aux États-Unis. Elle rendait visite à un patient connu pour son comportement agressif et à haut risque.

Une enquête de l'OSHA a révélé que l'employeur n'avait pas protégé le personnel de soins à domicile contre la violence au travail, alors même que les patients ayant un comportement violent ou menaçant étaient reconnus comme un danger. L'entreprise ne disposait pas de mesures adéquates de prévention de la violence au travail, ne partageait pas systématiquement toutes les informations sur les antécédents des patients à haut risque et ne disposait pas de systèmes efficaces tels que des alertes d'urgence, des escortes de sécurité pour les visites à haut risque et des examens approfondis des incidents. L'OSHA a cité Elara Caring pour violation délibérée de la clause d'obligation générale et a proposé une amende de 163 627 dollars.

Cette affaire illustre clairement l'essence même du document « Violence au travail : reconnaître, prévenir et réagir » : la nécessité d'identifier les clients à haut risque, de mettre en œuvre des programmes de prévention, de former les employés à reconnaître et à signaler les menaces, et de s'assurer qu'un plan d'intervention clair est en place avant que les travailleurs n'entrent dans des environnements potentiellement violents.

**Source :** [Dol.gov](https://www.dol.gov)